

Hans-Ueli Vogt, le nouveau dandy de l'UDC

> **Zurich** L'auteur de l'initiative pour la primauté du droit suisse espère décrocher un siège au Conseil des Etats cet automne

> **Portrait d'un avocat spécialisé dans le droit des sociétés, favorable au partenariat enregistré pour les couples de même sexe**

Sandrine Hochstrasser ZÜRICH

Le Zurichois est entré par la petite porte du parlement cantonal il y a quatre ans, élu à une voix près. Il est pourtant devenu l'une des étoiles montantes de l'UDC Suisse. Hans-Ueli Vogt est le père de l'initiative pour la primauté du droit suisse sur le droit international qu'il a présentée officiellement ce mois-ci au côté de Christoph Blocher, chef spirituel du parti.

Le nouvel apôtre des valeurs nationales-conservatrices est un élégant citadin de 45 ans, avocat spécialisé dans le droit des sociétés. A la terrasse du café Schiller sur la place en granit de l'Opéra de Zurich, l'homme en costume sombre et cravate blanche détaille ses ambitions politiques: décrocher un siège au Conseil des Etats cet automne, avec la bénédiction de la direction du parti.

«L'assemblée des délégués doit encore valider ma candidature le 28 avril», souligne le député avec la rigueur d'un homme de loi. «Deux points ne sont pas optimaux: mon degré de notoriété limité par rapport à d'autres candidats et mon engagement pour cette initiative, qui pourrait me rendre inéligible aux yeux de l'électorat PLR, analyse-t-il. Je ne suis pas favorable à ce genre de calcul électoral. Je trouve qu'il faut suivre ses convictions et rester fidèle à ses principes, quelles que soient ses chances de succès.»

Pas de gestes ni l'emphase d'un Christoph Blocher. Hans-Ueli Vogt expose ses arguments avec mesure et finesse, tout en déguisant son expresso.

La présence de ce professeur de droit, urbain et homosexuel, dans un parti qu'il a rejoint sur le tard – à 38 ans – ne laisse pas de surprendre. Il sourit, habitué à cette remarque. «Cela fait longtemps que je m'intéresse à la politique. J'ai dû d'abord consacrer mon énergie à ma carrière académique», raconte

ce fils de notaire né à Illnau dans la campagne zurichoise.

Pourquoi a-t-il choisi l'UDC au détriment du PLR? «Il y a d'abord une explication sociologique: je viens de l'Oberland zurichois. Dans cette région, le PLR est associé aux riches, à la classe des bourgeois, alors que l'UDC est considérée comme plus proche des gens. Et puis il y a une différence de conviction: l'UDC défend la participation du peuple, une valeur primordiale à mes yeux.»

L'auteur de l'initiative pour la primauté du droit suisse sait qu'il est une exception dans le monde universitaire. «Je ne veux pas provoquer mes collègues de la faculté de droit, je n'essaie pas de les con-

«Il faut suivre ses convictions et rester fidèle à ses principes, quelles que soient ses chances de succès»

vaincre. J'évite même de m'étendre sur le sujet pour ne pas compromettre nos bonnes relations», glisse-t-il.

Le dandy a vécu deux ans et demi à New York, six mois à Florence et il aime passer des week-ends à Paris, Berlin ou Barcelone. Polyglotte, il s'est passionné pour le français au cours de son gymnase, une langue dont il «adorait la grammaire.»

Le profil atypique séduit hors des cercles UDC. Le *Tages-Anzeiger*, un quotidien dont la sensibilité est nettement plus à gauche, a élu récemment Hans-Ueli Vogt «meilleur Newcomer» de cette dernière législature. «Il n'est certes pas un grand bavard. Mais quand il parle, il se distingue souvent par son ironie et son espièglerie», salue le journal zurichois.

Sur le fond, le député UDC ne s'écarte pas de la ligne du parti.

Hans-Ueli Vogt se dit plus libéral que son parti sur les questions sociales.
ZÜRICH,
24 MARS 2015



Comme le rappelle son profil Smartvote, il s'oppose à la libre circulation des personnes, critique l'augmentation des contingents de réfugiés et veut durcir l'accès à la naturalisation suisse. Il aimerait couper dans le budget de l'aide sociale comme dans celui de la culture et renforcer les dépenses sécuritaires.

Le citadin se dit plus libéral que son parti sur les questions sociales. Il est favorable au partenariat enregistré pour les couples de même sexe. Pourtant, celui qui est aujourd'hui célibataire ne fait pas de son orientation, révélée au public par le *SonntagsBlick* mais déjà connue de ses collègues de parti, un cheval de bataille. «L'UDC est tolérant envers les homosexuels, mais nous ne sommes pas des activistes. Cela demeure une affaire privée», note-t-il.

«Il peut m'arriver de ne pas avoir le même avis que le parti sur

certain dossiers secondaires, comme le deuxième tunnel du Gothard. Mais sur les questions fondamentales, les piliers de l'Etat suisse, la neutralité, la démocratie, l'indépendance, je soutiens fermement les lignes de l'UDC.»

C'est d'ailleurs le professeur de droit qui a contacté Christoph Blocher en février 2013 pour lui faire part de ses inquiétudes quant à un jugement du Tribunal fédéral (du 12 octobre 2012) sur l'expulsion d'un criminel étranger. «Les juges affirmaient que le parlement était tenu de respecter la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, quand bien même il ne s'agissait pas de droit impératif. J'ai proposé à Christoph Blocher qu'un groupe de travail se réunisse pour discuter de ce jugement préoccupant.»

De cette lettre accouchera, deux ans plus tard, l'initiative sur la primauté du droit suisse. «Les juges

de la cour de Strasbourg vont trop loin. Ils ne défendent pas seulement le droit impératif, comme l'interdiction de la torture, mais s'immiscient dans des questions de société. Ils empiètent sur la souveraineté du peuple.»

S'il est élu cet automne, l'avocat veut aussi se battre pour son domaine de prédilection: l'économie. «La révision du droit des sociétés me préoccupe particulièrement ainsi que la régulation croissante du marché du travail.» Il entend lutter contre l'inflation de réglementations. Y compris les quotas introduits par l'initiative du 9 février? «Dans ce cas, l'intervention de l'Etat est nécessaire. Il y a malheureusement trop de différences de richesse entre les pays pour permettre une libre circulation des personnes», répond-il.

Le fidèle disciple de l'UDC vise un siège au Conseil des Etats, sans passer par le National. «Je figurerais

probablement sur cette liste également, mais je préfère la manière dont la petite chambre, avec ses 46 sénateurs, travaille. Ce n'est pas une grande agora pour déclamer des discours médiatiques. Je suis intéressé par le travail technique des dossiers», souligne le juriste.

Hans-Ueli Vogt devra affronter des concurrents de poids. Ruedi Noser (PLR), Daniel Jositsch (PS), Martin Bäumle (PVL) sont bien placés pour récupérer les deux sièges laissés vacants par Verena Diener (PVL) et Felix Gutzwiller (PLR).

Deux ténors de l'UDC, Christoph Blocher et Ueli Maurer, ont échoué à décrocher un siège au Conseil des Etats en 2011 et 2007. «La situation est différente. En 2011, les sénateurs en place se représentaient et Christoph Blocher était très connu. Il avait davantage d'histoires, de précédents, qui pouvaient lui être reprochés, estime-t-il.

Sept millions de francs pour sauvegarder la voie bilatérale

> **Revue de presse** La coalition anti-Blocher prend forme

«Sept millions de francs contre Christoph Blocher». La coalition politico-économique qui milite pour la sauvegarde des accords bilatéraux prend forme, révèle la *SonntagsZeitung*, qui accroche ce titre en première page de son édition pascal. Elle avait commencé à prendre corps l'automne dernier, autour de diverses personnalités dont le milliardaire Hansjörg Wyss, patron du groupe médical Synthes. Un autre industriel, le Bernois Jobst Wagner, directeur du groupe Rehau, l'un des principaux transformateurs mondiaux de polymères, s'est joint au mouvement.

Selon l'hebdomadaire allemand, les donateurs de l'alliance «Avantage Suisse, coalition de la raison pour la sauvegarde du mo-

dèle suisse à succès» sont prêts à injecter 7 millions de francs pour défendre les intérêts économiques de la Suisse contre les initiatives populaires de Christoph Blocher et de ceux qui l'entourent. Le mouvement a dans son viseur la mise en œuvre de l'initiative sur l'immigration, qui ne doit pas couper la Suisse de ses voisins européens, ainsi que celle qui veut privilégier le droit national par rapport au droit international.

Développer l'emploi

Dans une interview, Jobst Wagner explique qu'il agit en tant que «citoyen et entrepreneur» soucieux de développer l'emploi en Suisse. Plusieurs politiciens de différents partis soutiennent le mouvement: le libéral-radical et vice-

président du Conseil des Etats Raphaël Comte, la socialiste Pascale Bruderer, le bourgeois-démocrate Hans Grunder, le démocrate-chrétien Filippo Lombardi, la Verte Regula Rytz, la Vert'libérale Tiana Angelina Moser, l'entrepreneur libéral-radical Ruedi Noser ainsi que le président de la SSR, Raymond Loretan.

Le mouvement dit entretenir des contacts avec des groupements poursuivant les mêmes buts, en particulier le Nomes, le professeur de droit Thomas Cottier et l'ancien conseiller d'Etat zurichois Markus Notter. De nouveaux adhérents seront recrutés d'ici à l'été.

Bernard Wuthrich BERNE
► **La chronique de François Nordmann: page 9**

Le prix des billets de train pourrait augmenter dès 2017

> **Chemins de fer** Les passagers cofinanceront l'infrastructure

Les passagers des trains verront probablement les tarifs augmenter dès 2017 en raison de la hausse du prix du silon. Les compagnies ferroviaires paient une redevance sur le silon et le montant de cette taxe est répercuté sur l'usager. Le Département fédéral des transports (DETEC) a rejeté la demande de l'Union des transports publics (UTP), qui voulait repousser d'un an ou deux cette mesure.

Le Département fédéral des transports a rendu sa réponse à l'UTP la semaine dernière, à indiqué son porte-parole Harald Hamel, confirmant une information de la *NZZ am Sonntag*. Le DETEC rappelle que la hausse des prix du silon fait partie intégrante du plan de Financement et d'aménagement de l'infrastructure ferro-

viaire (FAIF) voté en 2014. L'UTP s'était engagée pour le «oui» et avait soutenu le principe selon lequel les usagers des transports publics devaient participer au financement de l'infrastructure ferroviaire, a-t-il souligné.

Mauvais contexte

En 2013, le Conseil fédéral avait décidé d'accroître de 200 millions le prix du silon et avait ainsi rempli de manière anticipée la première étape de la hausse. La deuxième étape intervient en 2017 avec la hausse de 100 millions et cette adaptation a été approuvée avec le projet FAIF.

Cette redevance que versent les compagnies de chemins de fer à la Confédération pour circuler sur le réseau suisse est importante pour

le domaine de l'infrastructure déjà sous pression, ajoute le département dans sa réponse. L'UTP ne dit pas non plus comment combler la lacune de financement en cas de report de la hausse.

Les entreprises ferroviaires craignent, elles, de perdre des clients. «Une hausse dans le contexte actuel passerait mal auprès des clients», avait indiqué l'UTP. Un argument qui ne convainc pas le DETEC, qui soupçonne plutôt une requête opportuniste.

L'UTP a reçu le soutien de Pro Bahn, la communauté d'intérêt des utilisateurs des transports publics. La situation a radicalement changé avec les conséquences de l'abandon du taux plancher avec l'euro, a-t-elle fait savoir dimanche dans un communiqué. **ATS**